



**Police cantonale
Services généraux**

Centre Blécherette
Route de la Blécherette 101
1014 Lausanne

SMS frauduleux : attention aux faux messages d'amende de stationnement !

Depuis quelque temps, la police constate qu'une vague d'envoi de SMS frauduleux est en cours, notamment dans le canton de Vaud. Ces messages incitent les destinataires à cliquer sur un lien pour prétendument régler une amende de stationnement. La police appelle la population à la prudence et rappelle les bons réflexes à adopter face à cette forme d'escroquerie numérique.

Les SMS en question redirigent vers des sites frauduleux tels que « parkings-vd.com » et « parkings-ge.com », qui usurpent l'identité visuelle de la Gendarmerie vaudoise ou de la Fondation des parkings genevoise. Ces plateformes demandent aux victimes de saisir leurs données personnelles et bancaires afin de régler une fausse amende de stationnement de CHF 40.00. Les informations saisies sont ensuite utilisées par les escrocs pour effectuer des achats frauduleux en ligne.

Dans un second temps, les auteurs de l'escroquerie contactent leurs victimes par téléphone, se faisant passer pour leur banque. Grâce à une technique de « spoofing », ils font s'afficher le véritable numéro de l'établissement bancaire sur l'écran du téléphone. Sous prétexte d'une activité suspecte, ils incitent la victime à fournir ses identifiants d'e-banking ou à scanner des codes QR, ce qui leur permet ensuite de vider ses comptes bancaires.

La police souhaite alerter la population et rappeler que :

- Elle ne contacte jamais les citoyens par SMS pour le paiement d'amendes ;
- Les sites frauduleux « parkings-vd.com » et « parkings-ge.com » sont actuellement utilisés, mais d'autres peuvent rapidement apparaître ;
- En cas de réception d'un SMS douteux, ne pas cliquer sur le lien et ne saisir aucune information personnelle ;
- Si des données bancaires ont été transmises, faire immédiatement bloquer les cartes via sa banque et déposer plainte dans un poste de police ;
- En cas d'appel d'une personne se présentant comme un conseiller bancaire, raccrocher immédiatement et procéder à un contre-appel via le numéro officiel de sa banque ;
- Ne jamais scanner un code QR inconnu : les banques ne procèdent pas ainsi pour annuler des opérations.

Restons vigilant·e·s et informé·e·s : parlez-en autour de vous, notamment à vos proches les plus vulnérables.

Des conseils de prévention sont aussi disponibles dans la vidéo « [Nouveau SMS frauduleux](#) » et la vidéo « [Les fausses amendes par SMS](#) » de l'eCop François. Lausanne, le 09.07.2025

Direction communication, relations avec les citoyens. Tél : 021 644 81 90 ou 079 446 68 03



Police cantonale – Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
www.police.vd.ch – T + 41 21 644 81 90 – communication.police@vd.ch